

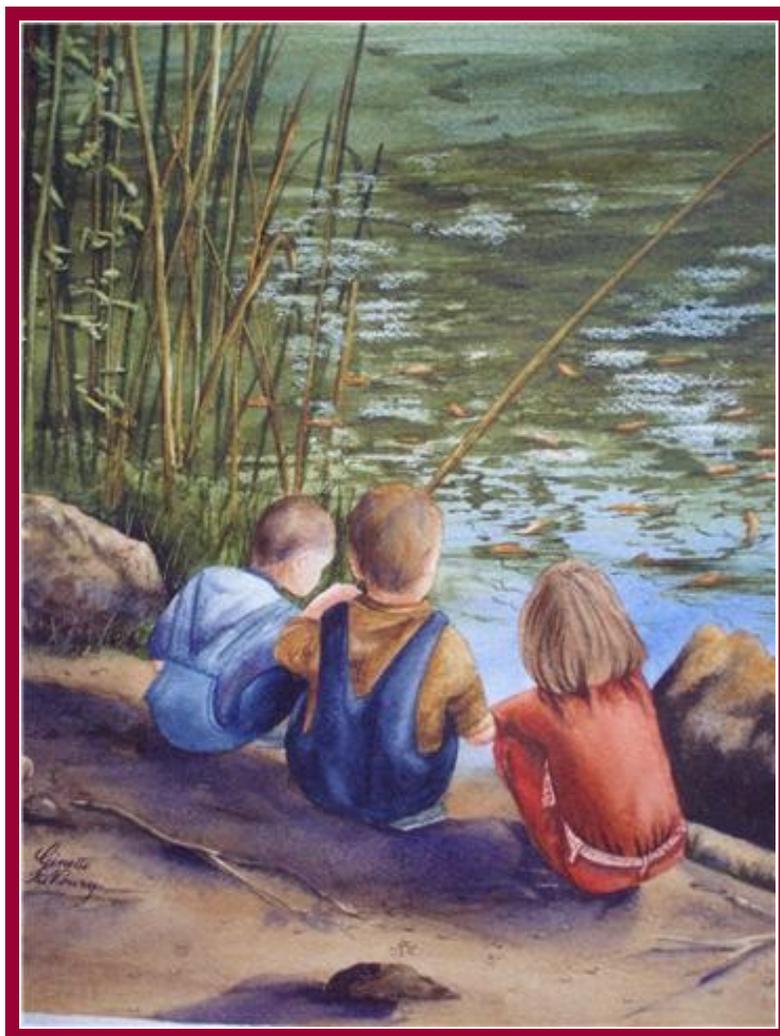
La Noria

VOLUME 16 – NUMÉRO 4 – OCTOBRE 2010



Bulletin de l'Association des retraitées et retraités de
l'éducation et des autres services publics du Québec

Région Laval-Laurentides-Lanaudière
Secteur Lanaudière



« Plaisir partagé », aquarelle, Ginette Noury

La Noria

NORIA: n.f. Machine hydraulique formée de godets attachés à une chaîne sans fin, plongeant renversés et remontant pleins.

LA NORIA

Le bulletin de l'AREQ Lanaudière
Région 10 Laval-Laurentides-Lanaudière
Téléphone sans frais avec répondeur :
1 866 500-1335

Boîte vocale : 450 839-2472

Télocopieur : 450 839-2590

Rédacteur

Rosaire Morin

rosaire.morin4@sympatico.ca

Merci aux membres du Comité directeur et aux responsables des comités pour leur collaboration au journal.

Changement d'adresse

Qui devez-vous aviser ?

- L'AREQ nationale

1 800 663-2408

- L'AREQ Lanaudière

1 866 500-1335

MERCI AUX BÉNÉVOLES

Photographe : Monique Turcotte

Équipe de révision :

Madeleine Rivest-Archambault

Jean-Marc Desroches

Photos : Collection AREQ Lanaudière
ou photographes identifiés.

Impression

Imprimerie Fortier Inc. 1208, rue De Lanaudière
Joliette (Qc) J6E 3P1 Tél : 450 759-5978

SOMMAIRE

Message de la présidente sectorielle.....	3
Mot de la présidente régionale.....	5
Présentation 1 ^{er} vice-président.....	6
Rapport financier.....	7
Sommaire des instances.....	8
Le Galop.....	8
Remerciement.....	9
Les Arts.....	10
Les Assurances.....	10
Environnement et développement durable.....	11
Forum des hommes.....	13
Indexation.....	14
Foramax.....	16
Tableau des activités (à conserver).....	17
Mots croisés de Jean-Marc.....	18
Ligue de quilles.....	19
Hommage à Arthur Roberge.....	19
Lettre de la présidente.....	20
In memoriam.....	21
Site Web du secteur.....	21
Informations utiles.....	21
Au fil des événements de l'AREQ.....	22
Accueil des nouvelles et des nouveaux.....	26
Solution des mots croisés.....	27

AREQ
CSQ

N.D.L.R. : Les opinions émises dans les textes de ce bulletin ne sont pas nécessairement celles de l'AREQ Lanaudière, mais uniquement celles des signataires.



Message de la présidente

Monique Forest

Bonjour chers membres de Lanaudière !

Ce que j'en pense...

Pour débiter l'année aréquiennne, j'ai le goût de vous exprimer ma réaction suite à l'entente survenue entre la CSQ et le gouvernement en juin dernier. Pour l'indexation que nous réclamons, nous sommes pour le moment à la remorque de la CSQ puisque c'est elle qui négocie avec le gouvernement le dossier de la retraite.

Depuis plusieurs années, l'AREQ demande une table de travail avec le Conseil du trésor pour trouver des solutions afin de régler la non indexation de nos rentes de 1982 à 2000. En octobre 2009, la vice-présidente de la CSQ, lors de son allocution à l'ouverture du Conseil national, a avoué que la CSQ n'était pas d'accord avec notre demande de table de travail. Aurait-elle pu se garder une petite gêne, notre demande ne la regardant pas ?

Le 3 février 2010, à la Commission des finances publiques, Denis Doré, directeur de la négociation nationale, dans la présentation du mémoire de la CSQ affirmait : « Nous négocions pour les actifs. Point à la ligne ! » Le ton était sans équivoque. Peut-on aujourd'hui être surpris du résultat de la négociation ?

Dans l'entente survenue entre le gouvernement et la CSQ, certains diront que c'est un début parce que les surplus supérieurs à 20 % du passif actuariel de la caisse des salariés, tels que prévus dans cette entente, serviront à corriger la situation de la non indexation des années 1982 à 2000. Soit. Dans combien d'années ce surplus de 20 % sera-t-il atteint ? De surcroît, aucune décision quant à l'indexation de la partie des prestations qui seraient payées par la partie gouvernementale. Les prochaines négociations auront lieu dans cinq ans. Attendraient-ils que plusieurs d'entre nous soient morts pour régler la non indexation ?

L'AREQ étant affiliée à la CSQ, ce lien ne crée-t-il pas une obligation pour la CSQ de négocier équitablement le dossier retraite à la fois pour ses actifs et ses retraités ? Être affilié, c'est « appartenir à » selon la définition du dictionnaire. Appartenir à la CSQ ne signifie-t-il pas un ensemble de droits et de devoirs de part et d'autre? Que penserait aujourd'hui Laure Gaudreault de l'attitude de la CSQ, elle qui a fondé l'AREQ, notamment pour obtenir l'indexation des rentes des femmes et des hommes retraités?

Dans un communiqué, notre association titrait : « L'AREQ (CSQ) accueille favorablement l'entente intervenue entre le Front commun et le gouvernement, le 25 juin 2010, concernant le régime de retraite. » N'était-ce pas prématuré de faire paraître ce communiqué ?

Pourquoi ne pas attendre que le Conseil national, composé des présidentes et des présidents sectoriels, se soit prononcé sur cette entente ainsi que les responsables des comités en indexation ? Vous comprendrez, avec un tel titre, que le communiqué apparaisse sur le site de la CSQ. L'AREQ serait-elle obligée de « flatter la CSQ » comme dans la fable de La Fontaine, « Le Renard et le Corbeau » ? D'autres associations de retraités concernées n'ont pas émis de commentaires : elles attendent probablement la réaction de leurs membres.

Je suis donc déçue et insatisfaite de cette entente car il n'y a rien pour nous à brève échéance. Nous sommes loin de la pleine indexation votée lors du dernier congrès. Cette volonté de la base, clairement exprimée, ne signifiait-elle pas que nous voulons retrouver la pleine indexation avec ou sans l'appui de la CSQ ? Après tant d'années de moyens de pression auprès de la députation, après plusieurs rencontres de l'AREQ avec la CSQ pour leur exprimer nos attentes, récolter des miettes que « dans l'an quarante », c'est fort décevant.

Il faudra donc continuer à nous battre pour obtenir cette table de travail auprès de la Commission des finances publiques. Restons unis avec toutes les associations qui luttent pour la même cause. Peut-être qu'un jour, la CSQ comprendra tous les enjeux de la non indexation, car les actifs d'aujourd'hui deviendront un jour retraités et subiront les effets dévastateurs de ces années non indexées. Cet enjeu aurait dû être compris depuis belle lurette par la CSQ.

Voilà ce que je pense de cette entente. Vous entendrez ou lirez des opinions contraires et plus optimistes, c'est la beauté de la démocratie d'exprimer des divergences d'opinion. À la lumière de ces avis, ce sera ensuite à chacune et chacun de se faire une idée sur le sujet.

Dans un autre ordre d'idées, lors de la dernière assemblée générale en mai, Rosaire Morin fut élu au poste de 1^{er} vice-président, Solange Champagne, 1^{re} conseillère et Jacqueline Breault, 2^e conseillère pour terminer le mandat de Lise Clermont qui a démissionné. Bienvenue aux nouveaux et merci aux membres qui ont quitté le comité directeur! Un merci spécial à Wilfrid Lanoix qui a collaboré durant six ans à la bonne marche du secteur au sein du Comité directeur et qui a représenté l'AREQ à la table des aînées et aînés de Lanaudière. Nous lui souhaitons d'heureux moments à son nouveau poste de directeur régional à la FADOQ.

De nouvelles et nouveaux retraités feront leur entrée dans le secteur. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous espérons que parmi ces cohortes des dernières années, des membres assureront la relève soit au sein du Comité directeur, soit comme responsables de comités.

À la prochaine assemblée générale, le 19 avril 2011, les postes de présidence, 2^e vice-présidence et 2^e conseillère ou conseiller seront mis en élection. Ma décision n'est pas définitive, mais il serait fort probable que je ne me représente pas pour un 2^e mandat, mon rôle de proche aidante auprès de mes parents âgés de 86 et 90 ans étant ma priorité.

Je remercie Rosaire Morin qui a pris ma relève à la rédaction de La Noria. Je lui souhaite d'éprouver autant de bonheur que j'en ai eu à rédiger le journal pour le secteur. Merci également à tous les responsables des comités qui, par leur engagement, assurent le succès de notre vie associative.

Une année chargée nous attend telle que décrite dans le message de la présidente régionale. Retrouvons nos manches et faisons en sorte que la délégation de Lanaudière prenne la parole tant aux journées préparatoires au congrès, qu'au congrès lui-même afin de défendre les intérêts des comités et des membres du secteur. De nouveaux défis nous attendent et Lanaudière sera à la hauteur de ces défis en 2011.

À vous, membres du secteur, au plaisir de vous rencontrer lors de nos activités sociales.

➤ Remerciement

L'AREQ Lanaudière remercie chaleureusement les membres du Conseil municipal de Saint-Charles-Borromée de nous prêter gratuitement, depuis quelques années, un local pour nos cours de danse en ligne. C'est un geste de générosité envers l'Association que nous apprécions à sa juste valeur.



Mot de la présidente régionale

Madame Aline Savoie

Chères et chers membres,

L'année 2010-2011 est la dernière année du triennat. Elle se présente à nous avec tout son cortège de rencontres d'information, de formation, d'échanges, de préparation au Congrès 2011, d'élections, et ce, sans compter toutes les activités de nos comités régionaux et sectoriels ainsi que les activités culturelles et de loisirs. Du pain sur la planche, quoi!

Voici donc, en partie, le calendrier 2010-2011 des activités régionales :

- o Le 14 octobre 2010, le Conseil exécutif (CE) national rencontrera les membres des comités directeurs des secteurs (CDS) et les personnes déléguées au Congrès 2011 pour la préparation à cet événement.
- o Le 15 octobre, le conseil régional réunira les membres des CDS et les responsables des comités régionaux et sectoriels pour la planification de leur plan d'action 2010-2011.
- o Le 24 novembre, le conseil régional rassemblera les personnes déléguées au Congrès 2011, d'une part, afin de définir une position de la région concernant certaines recommandations et, d'autre part, respecter la date limite du 31 décembre pour remettre, s'il y a lieu, nos recommandations relatives aux statuts et règlements.
- o Le 23 mars 2011, une autre rencontre aura lieu pour étudier le cahier des recommandations provenant du niveau national. (Cette date pourrait être sujet à changement dépendant de la date de remise du cahier des recommandations dans les régions.)

o Le 5 mai 2010 se tiendra l'assemblée générale régionale (AGR). Antérieurement, lors des assemblées générales sectorielles (AGS), auront eu lieu les élections des présidences, des 2e vice-présidences et des 2e conseillères ou conseillers.

o Les 30 et 31 mai et les 1er et 2 juin se tiendra à Québec le 43e Congrès de l'AREQ.

Vient s'ajouter à ce calendrier bien rempli, la poursuite de l'actualisation de toutes nos orientations, principalement, les dossiers de l'indexation et de la santé. Suite aux négociations dans les secteurs publics et parapublics, une lueur d'espoir est apparue concernant la possibilité de bénéficier, à plus ou moins long terme, d'un règlement nous permettant de retrouver notre pouvoir d'achat. Quant à la santé, nous devons continuer à revendiquer un système de santé public et universel. Ce n'est pas demain, la veille!

Un moment historique est à souligner également : la 3e action de la Marche mondiale des femmes 2010 qui aura lieu du 12 au 17 octobre sous le thème : *Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche!* Si les femmes et les hommes sont capables de faire du monde, elles et ils sont capables de changer ce monde. Vous êtes donc invités à joindre le comité de la condition des femmes de votre secteur afin de participer à une de leurs activités revendiquant la justice, la paix, l'égalité, la solidarité et la liberté pour tous les êtres humains du monde entier.

En attendant d'avoir le plaisir de vous rencontrer toutes et tous, soyez assurés de mon entière collaboration.

Aline Savoie, présidente régionale



Qui suis-je?

Par Rosaire Morin 1^{er} vice-président

Certains me connaissent ; d'autres, pas.

Alors, je crois nécessaire de me présenter.

D'abord, je suis votre nouveau 1^{er} vice-président. Je suis aussi le nouveau rédacteur de *La Noria*, puisque je suis responsable des communications pour votre association. Je suis aussi répondant du comité de l'action sociopolitique.

Ma famille :

Je suis marié à Ghislaine Brunelle, aujourd'hui retraitée.

Nous avons 2 enfants :

Éric, diplômé en actuariat. Il travaille présentement chez Mercer à Paris.

Karine, diplômée en santé animale et en gestion informatisée. Elle travaille dans un centre de recherche à Senneville.

Et une seule petite-fille : Éva, 1 an, fille d'Éric et Maggy.

Mes loisirs :

Activités sportives : vélo, marche, ski de fond, raquette et ski alpin.

Président des Retraité(e)s de Lanaudière en vélo.

Activités culturelles : la lecture, le théâtre et le cinéma.

Mes récentes lectures : *Millénium* de Stieg Larsson

La Trilogie berlinoise de Philip Kerr

Le verdict du plomb de Michael Connely
(J'aime beaucoup lire un polar.)

Pièce de théâtre vue l'été dernier : *L'Avare* de Molière (à la chandelle)
Une mise en scène de Serge Postigo

Récents films vus : *Origine* de Christopher Nolan avec Leonardo DiCaprio
Mange, prie et aime de Ryan Murphy avec Julia Roberts

Je suis bénévole au Centre culturel de Joliette.

La musique :

Chansonniers préférés : Pierre Lapointe et Claude Dubois.
Chanteuses préférées : Luce Dufault et Marie-Hélène Thibert

Enfin, j'aime aussi regarder les émissions de variétés ainsi que celles qui traitent d'affaires sociales, culturelles et politiques.

Mes écrits :

J'ai rédigé quatre cahiers d'exercices pour le français langue maternelle (2^{ème} et 3^{ème} secondaires) aux Éditions Marie-France, dans la collection *Parfaire ses connaissances*.
J'ai aussi collaboré à l'enrichissement du dictionnaire *HRW et thésaurus*, en l'an 2000.



Rapport financier de l'année 2008-2009

Par Michel Bourgault, trésorier.

Disponibilités sectorielles au début de l'exercice 2008 : 28 796,35\$

PLUS : PRODUITS

Sommes reçues du régional	<u>19 987,56\$</u>
Sommes reçues du provincial	<u>11 732,60\$</u>
Autres sommes	<u>7 878,47\$</u>

TOTAL DES PRODUITS 39 598,63\$

MOINS : CHARGES

Repas	<u>8 602,97\$</u>
Transport	<u>3 996,70\$</u>
Location de salle et conférencier	<u>6 390,00\$</u>
Matériel et fournitures	<u>2 154,70\$</u>
Photocopie et affranchissement	<u>9 351,37\$</u>
Télécommunication	<u>2 761,75\$</u>
Reconnaissance et dons	<u>3 562,41\$</u>
Autres charges	<u>6 604,63\$</u>

TOTAL DES CHARGES 43 424,53\$

Disponibilités sectorielles à la fin de l'exercice (2009)

24 970,45\$

Note : Ce rapport a été signé par monsieur Michel Bourgault et contresigné par madame Monique Forest, présidente, le 30 juin 2009.

Sommaire des instances et activités 2009-2010

Activités régulières de votre association

Comité directeur	11 126,56\$
Assemblée générale sectorielle	4 323,14\$
Bulletin La Noria	5 562,74\$
Entraide et fraternité	687,57\$
Condition féminine	298,97\$
Forum des hommes	729,87\$
Indexation	172,24\$
Environnement	279,83\$
Sociopolitique	94,63\$
Clinique de sang	1 013,94\$

Activités avec contribution des personnes participantes

Loisirs	3 197,15\$
Accueil des nouvelles et nouveaux	1 308,32\$
Fête des bénévoles	1 417,98\$
Fête de nos membres aînés	328,38\$
Cours de danse	610,00\$
Cours d'anglais	1 320,00\$

Michel Bourgault, trésorier

Vous connaissez le GALOP ?

Depuis l'année 2009, notre Association est membre du GALOP. Ne croyez pas que votre Comité directeur a débuté un stage en équitation! Il s'agit plutôt de l'acronyme pour Groupe d'aménagement de logements populaires et notre association est membre de la section de Lanaudière. Nos membres pourront un jour avoir besoin des logements construits ou rénovés avec l'aide du GALOP. De plus, l'AREQ vous représente et c'est son double rôle de vous faire connaître l'existence de ce regroupement et de vous représenter auprès de lui.

Le GALOP est une corporation à but non lucratif qui vise trois buts :

- améliorer la qualité de l'habitation dans la région;
- fournir aux groupes tout le support technique afin de réaliser des projets immobiliers collectifs et particulièrement la formation de coopératives ou OBNL d'habitation;

- permettre aux personnes et/ou familles à faible ou modeste revenu de se loger convenablement.

Le GALOP offre de la formation dans les domaines suivants : gestion financière, gestion immobilière, secrétariat de réunion, mouvement coopératif, animation et tenue de réunion, aspects légaux, vie associative.

Le GALOP fournit l'accompagnement nécessaire aux groupes dans les activités reliées à l'information sur les formules d'habitation sociale et communautaire, aux démarches d'incorporation, aux demandes de financement, à l'élaboration d'un projet et à son financement, à l'aspect construction, à la gestion du projet, à l'entretien du projet.

Le GALOP a accompagné depuis 1980 la réalisation d'environ 65 projets de coopératives et d'OBNL d'habitation, dans près de 20 municipalités de Lanaudière. Les projets de constructions neuves ont donné 667 unités ou places de logement, les projets d'achat/rénovation ont fourni 279 unités ou places et la transformation 109 unités, pour un total de 1055 unités ou places de logement. (Chiffres d'octobre 2009, dans le dépliant du GALOP)

Pour savoir si un projet est en cours dans une municipalité, vous pouvez vous informer au numéro suivant : 450 759-8488.

L'adresse du GALOP est : 457, rue Laval, Joliette, J6E 5G9.

L'adresse de courriel : galopqc@videotron.ca

Michel Bourgault,
Délégué pour l'AREQ Lanaudière
19 août 2010



Merci Wilfrid!

Pour tous les mandats que tu as relevés avec brio au sein du comité directeur de notre association. Ceux et celles qui sont assidus aux assemblées de l'association ont certes remarqué ton humour et ta sérénité quand tu les présidais.

Aussi, Wilfrid, lors des petites fêtes, tu ne te faisais pas prier pour sortir ta guitare et entamer des chansons anciennes et nouvelles.

Je garderai toujours le souvenir de « Tout ça parc'qu'au bois d'Chaville » que Wilfrid a chanté de mémoire lors de la fête des bénévoles.

Je te souhaite une continuité heureuse et remplie d'agréables moments.

Ton successeur, Rosaire



Les Arts

par Diane Laporte, responsable

Lors de l'assemblée générale sectorielle du 17 mai 2010, dix artistes nous ont donné la joie d'admirer dix-sept œuvres. Les coups de cœur gagnants furent *Plaisir Partagé* de Mme Ginette Noury, *Intériorité* de Mme Hortense Roy, *Petit Bois d'Automne* de M. André Mousseau, *Repas Champêtre* de Mme Nicole Perreault. Les gagnants ont reçu un chèque de 50 \$ chacun. De plus, trois montants de 10 \$ furent tirés parmi les autres participants. Félicitations à toutes et à tous !

Il faut aussi souligner que Mme Ginette Noury s'est vu attribuer le deuxième coup de cœur, lors de l'assemblée régionale du 27 mai à Blainville.

La prochaine exposition aura lieu le 19 avril 2011, lors de l'assemblée générale sectorielle.

Je rappelle aux membres intéressés les critères de participation :

- Tableau (huile, acrylique, aquarelle, gouache, techniques mixtes, encre, pastel, fusain, estampe)
- Sculpture
- Photographie encadrée (argentique ou numérique, ne dépassant pas 16``x20``)
- Œuvre récente et originale (**aucune reproduction / votre propre création**)
- Thème libre
- Œuvres déjà primées ne peuvent être présentées à nouveau.

Venez partager avec nous l'interprétation personnelle de votre vision du monde et des émotions qu'elles vous inspirent avec une ou deux de vos œuvres.

**Inscrivez-vous auprès de Diane Laporte : 450 759-0940
Nicole Perreault : 450 883-3639**



Les assurances

par Marcel Lapolice

Message important pour les 63 ou 64 ans

J'ai 65 ans, qu'est-ce que je fais?

Deux (2) journées d'information se tiendront dans la région 10 (La Laurentie) pour les membres qui **ont ou qui auront 63 ou 64 ans de septembre 2010 à août 2011.**

Les thèmes :

- 1- Pour mon assurance médicaments, est-ce que je passe à la RAMQ ou est-ce que je reste avec SSQ?
- 2- Pourquoi ma rente de la CARRA diminue-t-elle à l'âge de 65 ans?

Coût/personne :
15 \$ tout compris, si vous ne dînez pas sur place ou 30 \$ tout compris, incluant votre dîner sur place et votre documentation.

Horaire : 9 h 00 à 16 h 00

Pour diminuer le nombre de personnes à chaque présentation, les 9 secteurs de la région 10 ont été divisés en deux groupes. **Notre secteur est la lettre A.**

	DATE	ENDROIT	SECTEURS
1 ^{re} rencontre	4 novembre 2010	Ramada Blainville	B-C-G-H-J
2^e rencontre	19 avril 2011	Ramada Blainville	A-D-E-F

Une lettre d'invitation incluant un coupon d'inscription sera postée le :

- 27 septembre 2010 aux membres concernés des secteurs de la première (1^{re}) rencontre
- 21 mars 2011 aux membres concernés des secteurs de la deuxième (2^e) rencontre.

Votre conjointe ou votre conjoint est aussi invité.

.....AttentionAttention.....Attention.....

Il y a une **procédure exceptionnelle** pour les membres qui n'auront pas atteint 63 ans avant le 1^{er} septembre 2010, mais qui ont **une conjointe ou un conjoint non retraité de l'enseignement** qui aura atteint 63 ou 64 ans avant le 1^{er} septembre 2011.

Dans un tel cas, votre conjointe ou conjoint n'est pas sur la liste d'envoi de l'AREQ, donc **vous ne recevrez pas** d'invitation personnalisée par la poste. **Vous devez communiquer avec votre responsable des assurances**, Marcel Lapolice, au numéro suivant : 450 836-3959 afin de lui signaler votre inscription à la rencontre.

Au plaisir de vous rencontrer à cette journée d'information!



L'environnement et le développement durable

Par Claudette Lefevre, secrétaire, responsable sectoriel, régional
Et membre du comité national.

Et si c'était toxique...

Quotidiennement, et ce depuis fort longtemps pour la plupart d'entre nous, nous recouvrons notre corps de toutes sortes de lotions et de liquides comme les shampoings, les savons, les gels douche, les déodorants, les parfums et aussi les produits de maquillage. Eh oui, mesdames, le maquillage ! Et tout ça dans le but bien sûr d'avoir une bonne odeur, de se sentir propre et d'avoir une belle apparence. Actuellement, une personne utilise tous les jours une dizaine de produits pour des soins personnels.

Saviez-vous que des chercheurs américains ont découvert que le huitième des 82 000 ingrédients qui composent des produits de soins personnels sont essentiellement des produits chimiques industriels voir cancérigènes, pesticides, plastifiants, dégraissateurs et toxines... ? Attardez-vous à la liste des ingrédients sur votre bouteille de shampoing, votre crème pour le corps, votre savon ou votre crème à mains. Seriez-vous en mesure d'identifier quels produits chimiques mettent la santé humaine ou l'environnement en danger ? Poser la question c'est probablement y répondre et je crois bien que non.

Ces différents produits contiennent en majorité une « fragrance » ou un « parfum » qui apparaît souvent en fin de liste des ingrédients sur les contenants. Et les formules des fragrances sont, comme vous le savez sûrement, des secrets de fabrication et les manufacturiers ne sont pas tenus de publiciser ce qui les composent. Sur 3 000 produits chimiques utilisés dans ces fragrances, 80 % d'entre eux n'ont jamais fait l'objet d'études afin de savoir à quel point ils sont dommageables d'abord pour notre santé et ensuite pour l'environnement.

Ces fragrances se retrouvent dans les parfums et les déodorants mais aussi dans les produits de soins personnels, dans les détergents à lessive et dans la plupart des produits de nettoyage. Et attention ! Certains produits étiquetés « sans fragrance ou sans parfum » en contiennent malgré tout et sont dissimulés grâce à un agent masquant qui empêche le cerveau humain de détecter l'odeur. L'industrie va très loin comme vous pouvez le constater.

Parfois, les effets néfastes de ces fragrances sur la santé humaine se font sentir rapidement chez les personnes plus sensibles aux produits chimiques. Il y aura alors des réactions allergiques, des migraines et des crises d'asthme. Et si les effets néfastes ne se font pas sentir immédiatement on sait par ailleurs que les phtalates de diéthyle perturbent les fonctions hormonales s'ils sont utilisés sur une longue période de temps.

Ainsi, les filles peuvent accéder à la puberté de façon précoce et les hommes voir leur taux de spermatozoïdes réduire de beaucoup. On parle donc ici de la reproduction humaine. Pour ce qui est de l'environnement, on a retrouvé du « musc » synthétique qui compose plusieurs produits qui nettoient notre corps dans le tissu adipeux des animaux aquatiques des Grands Lacs. Oupssss !

En Europe, il y a déjà des restrictions mises en place sur la composition des fragrances, des cosmétiques et des produits de soins personnels. Il y est interdit d'utiliser des produits classés comme cancérigènes, mutagènes ou toxines reproductives.

Santé Canada a banni six sortes de phtalates dans les jouets d'enfants après avoir découvert qu'une longue exposition pouvait causer une défaillance du foie ou encore du rein. Par contre, pour les cosmétiques, les produits de nettoyage et les produits de soins personnels, il n'y a eu aucune intervention. La réglementation canadienne tarde à venir.

Pour faire un premier pas dans notre quotidien, voici les douze ingrédients à éviter : le BHA, le BHT, le diéthanolamine (cocamide DEA ou lauramide DEA), le phtalate de dibutyle, les agents de conservation libérant du formaldéhyde, les fragrances ou parfum (DEP), les colorants dérivés du goudron, les parabènes, les composés PEG, le pétrolatum, le sulfate laureth de sodium, les siloxanes et le triclosan.

Mais que peut-on faire de plus ? Tout d'abord, un truc simple c'est de vérifier le nombre d'ingrédients inscrits sur les contenants. Les shampoings moins toxiques peuvent avoir une douzaine d'ingrédients tandis que les plus toxiques en contiennent souvent plus de vingt-cinq. Également, si vous réussissez à prononcer les ingrédients, c'est un autre bon signe ! Vous pouvez aussi choisir des produits qui ne contiennent pas les douze ingrédients nommés ci-dessus. Vous pouvez écrire à un fabricant pour lui demander de ne pas utiliser ces ingrédients ou encore écrire à Santé Canada pour leur demander de faire comme en Europe et de mettre des restrictions sur la composition des fragrances, des cosmétiques et des produits de soins personnels.

C'est en faisant des pressions qu'on parviendra à faire changer les choses. Et en attendant que tout ce beau monde passe à l'action, gardez l'œil ouvert car il faut être vigilant avec ces produits chimiques qui sont potentiellement toxiques pour la santé humaine et pour l'environnement.



Le forum des hommes

Par André Thérien, responsable sectoriel et régional



Calendrier des activités

Cette année, notre comité a choisi de diversifier ses activités.

Il demeure un lieu de rencontre et de partage entre hommes mais il ajoute un volet à caractère social à ses rencontres où les conjointes sont invitées à partager deux activités avec leur homme.

Ces activités s'adressent à tous les hommes de notre secteur.

Pour participer à ces activités, il suffit de s'inscrire par téléphone au 450 222-3859 ou par courriel : therienandre@sympatico.ca

En indiquant votre nom et votre numéro de téléphone.

1^{ère} rencontre : Jeudi, 18 novembre 2010 :

Rencontre d'échange et de partage entre hommes seulement.

Au local du SEL : 150 Petite-Noraie, Saint-Charles-Borromée, Joliette.
9h30 à 14h : dîner sur place commandé à l'extérieur

2^e rencontre : Jeudi, 17 février 2011 :

Déjeuner-perfectionnement en informatique avec un spécialiste.

Au restaurant Benny de Joliette

515, rue Dollard, Joliette

9h30 : apporter votre portable si vous en avez un.

Mars 2011 : échanges par courriel à propos du livre de M. André Ledoux, membre de l'AREQ :

« De l'homme en crise à l'homme nouveau » un essai sur la condition masculine, aux éditions Option Santé. **

3^e rencontre : Jeudi, 14 avril 2011 :

Rencontre conférence-partage avec l'auteur du livre : « De l'homme en crise à l'homme nouveau », monsieur André Ledoux.

Au local du SEL : 150 Petite-Noraie, Saint-Charles-Borromée, Joliette.

9h30 à 14h : dîner sur place commandé de l'extérieur.

4^e rencontre : Jeudi, 23 juin 2011 : Rencontre en couple.*

Visite des « Jardins au gré du vent » à Saint-Esprit, accompagnés de nos conjointes.

126, Route 125

St-Esprit

10h30

Dîner au restaurant *Benny* de Saint-Esprit

50, rue Grégoire

12h.

*Les hommes désireux de participer seuls à ces activités sont les bienvenus.

** Un escompte de 10% est accordé chez Renaud-Bray pour les achats regroupés.



L'indexation

Par Thérèse Chaput, responsable sectorielle et régionale

Un petit pas de fait.....mais le cent mètres n'est pas atteint.

Plusieurs d'entre vous ont entendu parler du règlement intervenu, entre le Front commun et le gouvernement, en ce qui a trait au dossier de la retraite. Pour un, c'est l'entente du siècle et pour l'autre, ce n'est rien du tout. Pour ma part, je crois que ce n'est ni l'un, ni l'autre, d'où mon titre.

Quand nous faisons un gain en négociation, même s'il est petit, nous ne le refusons pas et nous le prenons comme une première victoire, en se disant qu'il faut gagner le reste. C'est ce qui arrive avec cette entente.

Je crois que les actifs ont gagné, car ils ont obtenu une grande partie de ce qu'ils voulaient et nous faisons partie de cette victoire, puisqu'elle concerne autant les personnes présentement retraitées comme celles et ceux qui prendront leur retraite à l'avenir.

Je vais tenter de vous résumer cette entente et vous comprendrez, je l'espère, mon préambule.

Les demandes du Front commun étaient, en résumé, les suivantes :

* Changer la méthode de financement du régime de retraite et passer de la prime nivelée à la prime unique, méthode qui permet de déclarer des surplus et des déficits. Les actifs acceptaient en contrepartie, une augmentation substantielle de leur cotisation. Il y a eu accord sur ce point.

* Advenant des surplus, que le premier 20% serve à créer deux fonds, un de stabilisation du régime pour sécuriser le régime et un autre d'amortissement de la cotisation. Il y a eu accord sur ce point.

* Si le surplus est supérieur à 20%, il devra servir, en priorité, à appliquer la formule d'indexation (IPC-3% avec un minimum de 50% de l'IPC) pour les années cotisées entre le 1er juillet 1982 et le 31 décembre 1999. Le Front commun, dans sa demande, indiquait bien que cette mesure était préalable à toute autre utilisation du surplus qui excède 20% du passif actuariel. L'entente sur ce point est un peu différente de la demande.

Pour comprendre l'entente, il faut se rappeler que le paiement de la rente de retraite provient de deux sources: 50% est payé par le gouvernement (fonds consolidé du revenu) et 50% par la caisse des salariés.

Donc, de l'entente signée, il ressort que :

* Toute personne retraitée ayant des années cotisées entre le 1er juillet 1982 et le 31 décembre 1999, bénéficiera de l'entente.

* Pour la partie syndicale, au 1er janvier de l'année suivant la production d'une évaluation actuarielle qui dégagera un surplus à la fois supérieur à 20% du passif actuariel et qui permettra de couvrir entièrement le coût attribuable à la caisse des salariés, l'indexation (selon la formule IPC-3%, minimum de 50%) sera appliquée.

* Pour la partie gouvernementale, il n'y a pas de décision préalable quant à l'indexation de la partie des prestations qui lui est attribuable. Il y a un engagement de sa part à entreprendre les discussions sur le sujet, une fois un seuil constaté.

Je crois que vous comprenez maintenant davantage mon titre :

Un petit pas de fait.....mais le cent mètres n'est pas atteint, loin de là.

Oui, il faut se réjouir de l'entente, car c'est la première fois que les centrales syndicales obtiennent du gouvernement un déclencheur d'indexation de la rente des personnes retraitées de façon à palier leur perte récurrente de pouvoir d'achat. Cependant, il faut que nous, les retraitées et retraités, continuions à réclamer ce qui nous est dû, c'est-à-dire, l'indexation pleine et entière de nos rentes de retraite, et ce, sans condition. Il faut qu'un jour, cesse l'appauvrissement de celles et ceux qui sont à leur retraite.

Nous devons donc, cette année encore et jusqu'à ce que nous ayons obtenu gain de cause, poser des gestes dans le but de faire comprendre au gouvernement que ce qu'il a accordé aux centrales, est un premier pas mais que les personnes retraitées ne se contenteront pas de si peu.

En souhaitant que nous soyons encore toutes et tous ensemble pour gagner cette bataille.

Services et Loisirs Anim'Âge

Anim'Âge offre des activités de loisirs et de divertissements spécialisés ainsi qu'un service de zoothérapie adapté aux personnes âgées en perte d'autonomie physique, avec ou sans déficit cognitif.

Si ces services vous intéressent, communiquez avec madame Brigitte Dénomée : 450 916-9944

Courriel : servicesetloisirsanimage hotmail.com

Mise en garde contre FOSAMAX

Option consommateurs s'inquiète grandement de l'utilisation de Foramax en vue de prévenir l'ostéoporose. L'organisme estime que des milliers de Québécoises prendraient actuellement ce médicament.

Le recours collectif

En 2007, Option consommateurs s'est jointe au recours collectif contre Merck Frost Canada, le fabricant de Fosamax.

Avis aux consommateurs visés par ce recours

Option consommateurs recommande aux consommateurs de conserver toute preuve d'achat. Ceux-ci sont également invités à remplir le questionnaire en ligne sur le site Internet de l'organisme : www.option-consommateurs.org Option consommateurs invite également les personnes souffrant d'effets indésirables à contacter leur médecin ou leur pharmacien, et à les rapporter à Santé Canada, au 1 866 234-2345.

Renseignements : Jacinthe Lauzon Option Consommateurs 514 598-7288



Le bulletin des loisirs

par Jean-Pierre Robert, responsable au Comité des loisirs
 Tableau des activités (inscrivez ces dates à votre agenda)
 Pour vous inscrire sans frais, composez le : 1 866 500-1335
 bienvenue aux conjoint(e)s!

Activité	Endroit du repas	Date	Précisions	Responsable
Déjeuner	Restaurant Bistro Café Crème, Joliette 850, boul. Firestone	3 nov. 10 9 h 30	S'inscrire sur la boîte vocale ou site Web Avant le 30 octobre	Mariette Lorrain
Souper Théâtre Coût : 45\$	L'Aube des saisons 167, rue Saint-Paul Joliette	19 nov. 2010	<i>Aurélie ma sœur</i> De Marie Laberge	Réservation : Jean-Pierre Robert 450 759-5215
Souper de Noël 22\$ pour les membres 32\$ pour les non membres 	Golf Montcalm 1800, Chemin Nadeau Saint-Liguori	8décembre 2010 Arrivée : à partir de 17h30	L'AREQ paie un litre de vin pour 4 personnes Payable par chèque Au nom de l'AREQ Lanaudière Avant le 1^{er} déc.	Poster le chèque à : Jean-Pierre Robert 120, rue des Bouleaux Sainte-Mélanie J0K 3A0
Déjeuner et Quilles 10\$: déjeuner seulement 13.50\$: déjeuner et quilles	Salle « L'Acadien » 11, rue Lépine Saint-Jacques	2 février 2011	S'inscrire sur la boîte vocale Avant le 30 janvier	Mariette Lorrain
Souper St-Valentin Coût : 10\$ par personne	École hôtelière Barthélémy-Joliette	11 février 2011	Faire un chèque au nom de l'AREQ Lanaudière Avant le 5 février	Poster le chèque à : Mariette Lorrain 141, rue Lachapelle St-Paul de Joliette J0K 3E0
Déjeuner	Restaurant <i>La Grange</i> 425, rue Notre- Dame Joliette	2 mars 2011	S'inscrire sur la boîte vocale Avant le 29 février	Mariette Lorrain
Cabane à sucre Coût : environ 16\$	Cabane <i>Mycalin</i> 116, rang Petite ligne Saint-Alexis	6 avril 2011	S'inscrire sur la boîte vocale avant le 2 avril	Mariette Lorrain



Les mots croisés de Jean-Marc Desroches

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1								■				
2					■		■		■			■
3										■		
4		■										
5							■					
6		■			■					■		
7			■	■	■							
8			■	■						■		
9				■					■		■	
10		■	■					■				
					■							■
1	■						■					
1												

1
1

1
2

Horizontalement

1. Mois d'effervescence au Québec en 1970 – Juste après l'Avent
2. État américain peuplé en majeure partie de mormons – Crayon à la mine
3. Deutschland – Fleuve d'U.R.S.S.
4. Relatif à la mémoire
5. Étonnée – Monique Jérôme-Forget et Pauline Marois l'ont déjà été!
6. Dysprosium – Rejetas – Traditions
7. Ancienne forme de « oui » - Andore-la-Vieille en est la capitale
8. Deux voyelles – Près de Salt Lake City – Saint
9. Agréable – Dignitaires de l'empire ottoman
10. Instrument de musique – Gardien
11. Consommaï – Plante à pulpe sucrée
12. Mont de Moïse – Compagnon artistique de Jacques Normand

Verticalement

1. Capitale africaine
2. Ex-poste de télévision de Lanaudière – Homme fort mathalois – Du parti nazi
3. Ouvrage du judaïsme – Paresseux
4. Écrivain américain « associé » à un certain produit Hershey's – Pape de 67 à 76
5. Débuts du nom d'un premier ministre israélien – Premières du nom d'un animal fouisseur
6. Disposerai sur de nouvelles bases
7. Passez-y et recueillez 200\$ - De l'Inde
8. Neuvaines – Deux premières

9. Nom scandinave – Recueil de bons mots
10. Interjection – Dans Québec – Mammifère arboricole
11. Boueux – Golfe Saint-Laurent
12. Nom de famille du Frère André



La ligue de quilles

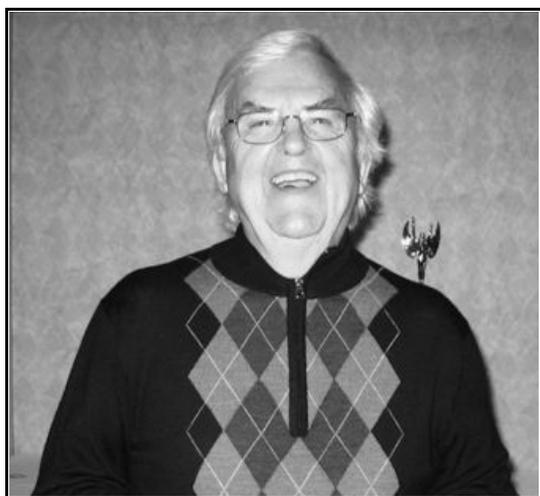
Par Arthur Roberge

Cette année, la ligue fête ses 20 ans d'existence. Les activités ont débuté le 7 septembre dernier. Venez vous joindre à nous. Vous êtes les bienvenus en tout temps.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à trois nouveaux membres : mesdames Manon Gaudet et Danielle Rainville ainsi qu'à monsieur Henri Richard. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site de l'AREQ. Vous pouvez aussi communiquer avec moi en téléphonant au 450 756-6035.

En octobre 2010, La Table des aînées et aînés de Lanaudière (TAL) rend hommage à monsieur Arthur Roberge comme bénévole de l'année. Voici le témoignage rendu à cette occasion.

➤ La Table des aînées et aînés de Lanaudière et l'AREQ rendent hommage à monsieur Arthur Roberge.



Arthur Roberge prit sa retraite il y a une vingtaine d'années. Immédiatement, il consacra du temps à l'AREQ en fondant la ligue de quilles pour rassembler des membres et des amis qui désiraient s'adonner à cette activité. Il est toujours à la tête de cette organisation qui se rencontre chaque semaine et qui fêtera cette année son 20^e anniversaire.

Généreux, monsieur Roberge ne pouvait se contenter de donner du temps que pour les quilles. Au début des années quatre-vingt-dix, il devint membre du comité directeur de l'AREQ Lanaudière sous la présidence de monsieur Jean Lemieux.

De surcroît, ses qualités d'organisateur l'amènèrent à faire partie du comité des loisirs où des activités mensuelles et des voyages étaient offerts aux membres du secteur. De nature joviale, il fait bon d'être en compagnie d'Arthur et de profiter de son entrain et de sa joie de vivre.

Depuis dix ans, monsieur Roberge est également bénévole pour l'Association de la sclérose en plaques de Lanaudière. Il accompagne des personnes atteintes de cette maladie à différentes activités, il assure leur bien-être et participe ainsi à améliorer leur qualité de vie.

Et, ce n'est pas tout ! Depuis vingt-cinq ans, il consacre tous ses étés à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay où il accueille les mélomanes venus de partout assister à des concerts dans un lieu unique au monde. Il fait partie de la centaine de bénévoles qui assurent le service à la clientèle.

Sa personnalité rayonne tant dans son association que dans la communauté joliettaise. L'AREQ Lanaudière est fière d'avoir dans ses rangs un membre aussi engagé qui reflète bien le slogan de l'association : « L'AREQ, une force pour la société ! »

C'est avec grand plaisir que nous proclamons Arthur Roberge, bénévole de l'AREQ Lanaudière et cet hommage que lui rend la Table des aînés de Lanaudière est plus que mérité.

Monique Forest, présidente

Voici une lettre de notre présidente parue dans le Journal L'Action

L'AREQ SALUE LE PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL CONTRE LA MALTRAITANCE

L'AREQ Lanaudière salue le Plan d'action gouvernemental contre la maltraitance déposé par la ministre Marguerite Blais le 14 juin. À cet égard, l'AREQ souligne que, selon une récente enquête menée auprès de ses membres, 6 % d'entre eux connaissent personnellement une personne aînée ayant subi de mauvais traitements. Il ne s'agirait que de la pointe de l'iceberg, car la plupart des cas de maltraitance ne sont pas connus ou, pire, ne sont pas signalés.

Rappelons que le plan d'action gouvernemental prévoit quatre mesures, dont les deux plus importantes constituent la diffusion d'une campagne de publicité mettant en vedette le comédien Yvon Deschamps, lui-même un aîné, et l'implantation d'une ligne téléphonique d'écoute et de référence.

« Nous sommes heureux que le gouvernement reconnaisse l'importance d'informer et de sensibiliser la population au sujet des abus envers les personnes aînées. Malheureusement, encore aujourd'hui, il s'agit d'un tabou. Or, la capacité des gens de vieillir dans la dignité et la sécurité constitue un véritable enjeu de société. En ce sens, ce plan d'action rejoint les priorités de l'AREQ », a souligné la présidente de l'AREQ Lanaudière, Monique Forest.

Enquête CROP-AREQ sur les abus

Pour illustrer l'importance de s'attaquer à ce tabou, la présidente de l'AREQ Lanaudière a dévoilé les résultats d'une enquête CROP qui révèle que 6 % de ses membres, ce qui pourrait représenter plus de 3000 personnes dans l'ensemble du Québec, connaissent personnellement une personne aînée ayant subi de mauvais traitements. Ces personnes ont principalement été victimes de négligence (44 %), de violence psychologique ou morale (43 %) et de violence physique (28 %). Aussi, 15 % ont subi de l'exploitation financière.

« Les résultats de ce sondage démontrent l'importance d'être vigilants et attentifs face aux situations d'abus. C'est simple : il faut que les dénonciations augmentent. En ce sens, nous invitons nos membres et le public, s'ils soupçonnent qu'un ami, un membre de la famille, un

voisin ou une connaissance est victime d'abus, à signaler la situation à la police, aux services de santé ou sociaux », a conclu Monique Forest, la présidente de l'AREQ Lanaudière.

➤ In memoriam Nos sympathies aux familles éprouvées

Sont décédés **M. René Beaudoin**, père de Muriel Beaudoin ; **M. Gilles Dion**, membre ; **M. Paul-Émile Pelletier**, père de Luc Pelletier et oncle de Paule Pelletier ; **Mme Liette Ducharme Jalette**, épouse de M. Henri-Paul Jalette ; **M. Maurice Rainville**, frère de Suzanne Rainville ; **M. Yvan Coderre**, père de Carolle Coderre ; **Mme Gisèle Malo**, mère de Jocelyne Boucher ; **M. Viateur Bérard**, père d'Huguette et Jacqueline Bérard et beau-père de Paul-Émile Poirier ; **Mme Noëlla Paradis**, mère de Germain Bernier ; **M. Samir Dimitri**, époux de Thelma Dimitri ; **M. Michel Archambault**, beau-frère de Thérèse, Mariette (responsable au comité des loisirs) et Danielle Lorrain ; **Mme Gabrielle Manègre** (membre). **Mme Laure Leblanc**, belle-sœur de Richard Venne ; **M. Émile Payette**, beau-frère de Nicole Gariépy et oncle de Noëlla, Colette et Cécile Desroches.

➤ Messe des défunts de l'AREQ

La messe des défunts organisée par l'équipe de Jacques Laroche aura lieu le 12 novembre 2010 à 16 h à la Cathédrale de Joliette.

Bénévoles demandé(e)s

L'organisme Action Famille Lavaltrie a mis sur pied le projet « C'est Lundi, Moi, j'Étudie! » qui vise à encourager les jeunes de 18 à 35 ans et les jeunes parents à reprendre leurs études en leur offrant un maximum de conditions gagnantes pour le faire. Seront offerts aux parents un espace physique propice aux études, des ateliers et formations ponctuelles.

Un mentorat académique est aussi envisagé, grâce à l'implication de retraités de l'enseignement.

Pour information, communiquez avec Lisette Falker au 450 586-0733.

- **Site Web du secteur :** <http://lanaudiere.areq.ca>

Grâce à Roger Plouffe, notre webmestre, le site Web foisonne de renseignements sur la vie de l'association. Vous pouvez visionner les photos prises au fil des activités proposées par votre comité des loisirs. Chaque jour, sur la page d'accueil, apparaît le nom des membres qui fêtent leur anniversaire. Cependant, si vous désirez que votre nom n'apparaisse pas, écrivez ou téléphonez à Roger et il l'enlèvera.

Vous aimeriez recevoir des nouvelles au fil des jours? Envoyez votre adresse électronique et vous profiterez du service de messagerie. Votre adresse sera toujours invisible et il n'y aura jamais de pièce jointe.

roger346@videotron.ca ou 450 755-2909

- **Informations utiles**

AREQ	1 800 663-2408	Assurance-maladie du QC ...	1 888 435-7999
Mutuelle S.S.Q.	1 800 463-5525	Sécurité de la vieillesse.....	1 800 277-9915
CARRA.....	1 800 463-5533	Protection aux	
Assurances Résaut.....	1 800 363-6344	consommateurs.....	1 888 672-2556
Régie des Rentes du QC.....	1 800 463-5185	Certificat de naissance.....	1 800 567-

Au fil des événements de l'AREQ Lanaudière

➤ Une coutume au début de février : un déjeuner suivi d'une partie de quilles à la Salle l'Acadien de Saint-Jacques

Jacqueline Breault et Nicole Perreault se préparent à lancer leur boule ; feront-elles un abat ?



Des assidus aux déjeuners



Fiche et Madeleine

Françoise et André

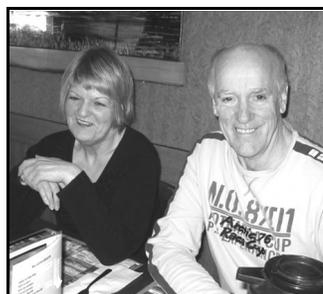


Pierre et Gabriel

André et Wynanne

➤ Le déjeuner de mars s'est déroulé au restaurant La Grange à Joliette

Une rencontre où les nombreuses conversations sont la preuve que les déjeuners mensuels sont appréciés des membres et de leurs conjointes et conjoints.



Robert et Roger, webmestre Jocelyne, Réjeanne, Gisèle, Noëlla, Marie-France Luce et Diane

➤ La fête de la Saint-Valentin en photos

La Valentine, Lorraine Mireault et le Valentin, Serge Morneau, les heureux élus de la soirée.





➤ « En caravane, allons à la cabane, ho et ho, pour goûter au sirop d'érable »



De délicieux mets, de la musique d'ambiance, de la danse, de la tire sur la neige, quelle belle partie de cabane **Chez Osias** à Saint-Alexis!
Photos : Diane Laporte



Claudette, Danielle, Danielle, Céline, Lina, Louisette et Noëlla



Danielle Mailhot et son neveu



Danielle Lorrain et son conjoint



Que racontait Françoise de si sérieux ?



Diane servant la soupe à son amie Luce



Alain, attention au sucre !

➤ Un déjeuner au restaurant L'Étoile 131 suivi d'une visite au Domaine de l'étoile à Sainte-Élisabeth

Texte : Collaboration spéciale de Jean-Marc Desroches
Photo : www.ste-elisabeth.qc.ca



En mai dernier, membres et amis de l'AREQ locale se rendirent à Sainte-Élisabeth au « Comptoir du cerf », plus précisément dans le prolongement du petit déjeuner, où les propriétaires, Diane Lepage et Réjean Lamontagne possèdent un important cheptel de

cerfs rouges, l'un des plus imposants au Québec dans ce domaine. Bien secondés par leur fille Jalna, étudiante universitaire et oeuvrant à temps partiel, ils ouvrent désormais leurs portes au public afin d'offrir plusieurs coupes de viande ainsi que différents produits de transformation tels que la terrine du Roi et la saucisse à déjeuner 100% cerf.

On apprend, alors, dans l'historique, l'élevage d'un premier troupeau regroupant dix têtes, en 1996, pour atteindre un nombre quarante fois supérieur aujourd'hui. Le commerce a prospéré depuis, assez notamment, pour transmettre aux chercheurs de viandes exclusives, une multitude de recettes.

Boulettes de cerf au paprika, bourguignons, rognons, tournedos, steaks et rôtis de cerf ainsi que différentes sauces, conformément bien apprêtées aux exigences du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, constituent leur grande spécialité. À se rappeler que la nourriture se mange médium saignant.

Comme le cerf rouge est uniquement nourri par broutage naturel ou au moyen de suppléments végétaux sains, (il ne goûtera pas le sapinage), on le considère comme le gibier des rois. Riche en protéines et très faible en gras, cet être animalier constitue la nourriture recherchée pour les gens qui se soucient de leur santé.



Le « Comptoir du cerf » de Sainte-Élisabeth est membre du Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière et partenaire du développement bioalimentaire régional. C'est donc au 3041, Rang du Ruisseau qu'il faut s'arrêter...

➤ Le dîner pour nos membres bénévoles au Club de golf Montcalm



« La reconnaissance, c'est ce qui donne du sens à ce que l'on fait ». Cette phrase, chère au cœur de la présidente, donna le ton à cette rencontre. Voici un extrait du mot de celle-ci : « L'idée de consacrer une semaine de l'action bénévole fait surface à la fin des années soixante. Chaque centre d'action bénévole décrétait sa date pour remercier ses bénévoles. Ce n'est qu'en 1990 que le mouvement bénévole nord américain convient de tenir la semaine d'action bénévole à date fixe en avril pour souligner les efforts de millions de bénévoles.

Vous faites partie de ces millions de bénévoles et aujourd'hui, nous voulons reconnaître votre dévouement à l'AREQ. Vous donnez le meilleur de vous-mêmes, selon vos capacités, dans votre domaine d'intérêt que ce soit à la gestion, aux comités, aux activités sociales.

La reconnaissance, c'est bon pour le moral, ça fait du bien peu importe l'âge. Ça signifie que le travail que l'on fait est reconnu et apprécié. La reconnaissance, c'est un sentiment qui pousse à se souvenir d'un bienfait reçu et à être redevable envers le bienfaiteur.

Jean-Jacques Rousseau a dit : « La reconnaissance est un devoir qu'il faut rendre, mais non pas un droit qu'on puisse exiger. » Donc, aujourd'hui, c'est un devoir fort agréable que de souligner votre bénévolat. Merci aux membres du Comité Directeur, aux responsables et coresponsables de nos nombreux comités, enfin, à toute personne qui collabore à ce que l'AREQ Lanaudière soit vivante et durable.

Liste des nouvelles et nouveaux retraités

Beaulieu Joanne, Beauséjour Daniel, Bellemare Marie-Paule, Bérard Huguette, Bérard Micheline, Blais Isabelle, Bonin Jean-Pierre, Brault Jean-Claude, Breault Louise, Brien Ginette, Chaput Claire, Chatelain Carmen, Courchesne Jacinthe, Cyr Daniel, Désilets Nicole, Desjardins Danielle, Dion-Lamy Johanne, Dubé Marjolaine, Gagnon Louissette, Gagnon Martine, Gaudet Manon, Girard Daniel, Lacasse Louise, Lacombe Francine, Lafortune Christiane, Lafrance Pierre, Leblanc Jacques, Leblanc Louise, Lessard Michel, Levesque Marie-Michelle, Marsolais Guy, Mayer Diane, Melançon Élise, Milmore Carole, Mirandette Lynda, Noël Denis, Paquette Diane, Paquin Hélène, Provencher-Benson Mireille, Rainville Claudette, Richard Françoise, Rondeau Francine, Tessier Ginette, Thibault Ghislaine, Thifault Luc, Trudeau Carole, Trudeau Gabrielle, Vincent Suzanne



Accueil des nouvelles et nouveaux retraités

Une invitation pour chacune et chacun de vous

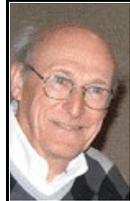
Chère et cher membre de l'AREQ Lanaudière,

Cette année, c'est en novembre que les nouvelles et nouveaux retraités seront accueillis dans notre Association. Nous sommes fiers de les recevoir au Château Joliette.



Port payé Postage paid
Poste Publications
Publications Mail
41413015

Retourner à: AREQ Lanaudière 25, rue Liard, Saint-Alexis (Qc) J0K 1T0



Présidente 1^{er} v-président 2^e v-président secrétaire trésorier 1^{re} conseillère 2^e conseillère

COMITÉ DIRECTEUR DE L'AREQ LANAUDIÈRE

Présidente : Monique Forest
 25, rue Liard, Saint-Alexis (Qc) J0K 1T0.....450 839-6426
Boîte vocale :**450 839-2472**
Téléphone sans frais AREQ Lanaudière..... 1 866 500-1335
 1^{er} vice-président : Rosaire Morin.....450 753-9875
 2^e vice-président : Jacques Lapalme.....450 836-6353
 Secrétaire : Claudette Lefebvre.....450 839-9403
 Trésorier : Michel Bourgault.....450 754-2536
 1^{re} Conseillère : Solange Champagne.....450 836-3675
 2^e Conseillère : Jacqueline Breault.....450 883-6156

COMITÉS CONSULTATIFS DE L'AREQ LANAUDIÈRE

Action sociopolitique : Francine Lebel..... 450 752-1906
 Arts : Diane Laporte..... 450 759-0940
 Assurances : Marcel Lapolice450 836-3959
 Communication : Poste vacant
 Condition des femmes : Hélène Riberdy..... 450 759-3503
 Environnement : Claudette Lefebvre.....450 839-9403
 Forum des hommes : André Thérien.....450 222-3859
 Indexation : Thérèse Chaput..... 450 755-1995

Comité des loisirs

Mariette Lorrain... 450 753- 4097
 Jean-Pierre Robert..450 759-5215
 Alain Lambert.....450 753-7374
 Luce Archambault.450 839-3978

Comité de la ligue de quilles

Arthur Roberge...450 756-6035
 Monique Turcotte

Comité de la fraternité

Cartes de sympathie. Si décès d'un
 membre de l'AREQ ou l'un de ses
 proches, contactez :
 Diane Vézina.....450 754-4564

Fondation Laure-Gaudreault

Jean Lemieux.....450 759-6448

Cartes d'anniversaire aux 70 ans et
 plus Lina Duprat

Site Web sectoriel : [http:// lanaudiere.areq.ca](http://lanaudiere.areq.ca)

Site Web régional : <http://regionlaurentie.areq.ca>

Site Web national : www.areq.csq.qc.net